



Menace de partir avec les enfants.

Par **herelge**, le **20/06/2009** à **12:17**

Bonjour,

Je suis marié depuis 15 ans avec mon épouse.

Aujourd'hui elle se dit lassée de moi, elle menace de partir vivre chez un autre homme avec qui elle entretient une relation écrite.

Je ne suis passible d'aucune faute, j'ai toujours rempli mes devoirs et je fais même tout ce que je peux pour la reconquérir.

Je tiens à préciser que je l'aime encore, pour ma plus grande douleur.

Mais je dois penser à mes enfants.

Que dois-je faire si elle part sans mon accord en emportant les enfants (13ans, 9ans et 19mois)?

Merci par avance pour votre réponse.

Par **Marion2**, le **20/06/2009** à **12:19**

Bonjour,

Si elle part avec les enfants, vous déposez une plainte pour abandon de domicile et vous saisissez un avocat.

Cordialement.

Par **herelge**, le **20/06/2009** à **13:25**

Et je vais récupérer les enfants?

Par **Marion2**, le **20/06/2009** à **14:14**

Là, vous demandez l'intervention de la gendarmerie.

Cordialement.